

# Armoiries communales : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 42

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219810>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

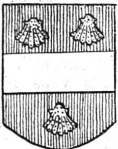
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**  
Palud, 3 — LAUSANNE

## ARMOIRIES COMMUNALES



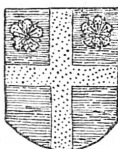
Vaux sur Morges s'est donné en 1920 un écusson rouge dont une bande d'argent horizontale occupe le tiers moyen, au-dessus de la bande sont deux coquilles d'or et au-dessous une coquille aussi d'or. Cet écu est une réminiscence de celui des seigneurs de Montricher dont Vaux dépendait.



Mies sur Nyon a adopté en 1912 un écu divisé verticalement d'or à gauche et bleu à droite. Un rocher occupe la partie inférieure de l'écu sur lequel sont plantés trois sapins verts d'inégales hauteurs. Celui de gauche est le plus long et celui de droite le plus court. Le rocher rappelle la pierre à Pêni, bloc erratique marqué de nombreuses sculptures préhistoriques. Il serait intéressant de connaître la raison pour laquelle les couleurs jaune et bleu ont été adoptées.



Poliez-Pittet a depuis 1923 un écusson rouge dont le tiers supérieur est d'argent ; sur la partie rouge est une tête casquée de soldat romain. Les couleurs rouge et blanc sont celles du chapitre de l'église de Lausanne. La tête de romain représente Pollius, le fondateur du village.



Eysins, au district de Nyon, a adopté un écusson bleu avec croix d'or, dans les deux quarts supérieurs de l'écu entre les branches de la croix figurent deux roses d'or. Le bleu se voit, dit-on, dans les armes de plusieurs familles de la localité. La croix serait une croix de Savoie... dorée ! et les roses symboliseraient Juste et Urbain Olivier, dont les armes porteraient aussi des roses. *Se non e vero...*



## LOU TESSOT QUE VAO VOYADZI

DEIN on velâdo dâo Gros de Vaud, lâi avâi on tessotet que l'avâi la nortse d'allâ rodailê. Quand l'avâi onna petite niêze, fotâi ein pllian sê z'uti et pu via fêre onna ironnâie.

On coup que l'avâi bu on verro de tru, l'avâi zu tscagne avoué lo maître, ne fâ ne ion, ne doû, sê dèpenailli de son meti et sê met à voyâdzi, à voyâdzi, tant qu'ain delé dâi montagne po trovâ de l'ovràdzo.

Quand l'ain a zu trovâ dein on velâdzo bin llien, fro dâo paï, la maïtra l'a fé achetâ on

momenet à l'ottô ein atteindeint lou maître. Dein stu momeint la felhie, onnâ botîna lurena, l'è arrevâie inquê et la mère lâi a de fêre on matafam po lou soupâ.

La felhie preind on espèce de tsatset ein couai de la forma d'on fond de tsapi, tot embardoufâ, et l'a fotu dedein tot lou bataclan que faillâi po sti matafam. Et avoué onna potsse ein boû, l'a bin débattu cliia ratafia, et l'ant messa dein on cassoton su lou fu.

N'ire pas po sê bliigâ d'ître doliet, mâ tot parâi quand l'a cein vu, ie s'è de ein li-mimo : « Ein é pas po grand teimps perquie ».

Lou leindêman po dina, lou maître l'a prâi la tsè avoué lè quatro dâi et lou pândzou po l'emboquenâ dein on plliati ein boû.

Quemeint on medzive, vouait-cé tota onna racailhisse de bite que l'arrevant pè l'ottô, pecotâ, grogni : pudzin, pû, dzenelhieci, l'ire onna musiqua de ti lè z'air, et mimameint lè petit caïon qui vegnant rapertsi cein que tsesâi dèso la tràbllia et cein qu'on lâo tsampâve. Po fini, cliia bourtiâ de pû l'a châtâ su onna tiêce et sê met à vo z'assordolhî lè z'orolhie avoué son quiqueriqui.

Lo leindêman, lo tessot l'avâi reprâ son paquiet, et via po lo paï. L'einvya de l'ètrandzi lâi avâi passâ et du cein s'è trovâ benhirâo per tsi li.

Ele P., Morges.

## OUI ET NON

LORS ! Daniet, voilà qui nous faut encore aller voter dans huit jours.

— Eh ! bien, oui. On ne fait plus que ça, à présent. On est tout le temps à la vote.

— Et puis, on ne sait jamais que faire pour bien faire. Si on se met à lire les journaux, il n'y en a pas deux qui disent la même chose.

— Oh ! pour sûr, c'est bien ça. Lequel a raison ?

— Le sait-on jamais.

— Alors, c'est donc pour le Conseil national qu'on vote ?

— Oui, et puis aussi pour le Conseil des Etats.

— C'est vrai. As-tu vu dans la *Feuille Officielle* toutes ces listes ? Y en a-t'y ! Comment veux-tu choisir dans tout ça ?

— Oh ! moi, je trie pas. Je vote la liste de mon parti.

— Ah ! tu as un parti... Lequel ?

— Eh ! bien, le mien ; celui que j'ai choisi, pardi !

— Oui... oui... C'est vrai que c'est plus simple pour voter d'avoir un parti... Alors, tu dis que tu es radical ?

— Je t'ai rien dit, moi.

— Oh ! je sais pas, mais je crois que tu es plutô... libéral.

— Libéral !... Libéral !...

— Tu ne serais pourtant pas socialiste ?

— Enfin, voyons, quand même ! Ecoute-voir, vote la liste de ton parti. Tu ne peux pas mieux faire.

— Mais je n'en ai point, de parti.

— Tu n'en as point ?... Eh ! bien, que diable ! y faut t'en procurer un. Y en a assez, à présent ; on n'a que l'embaras du choix. Y faut avoir un parti !

— Oh ! y me faudra bien en arriver là.

— Mais, dis-moi, y a pas que le Conseil national et le Conseil des Etats pour lesquels on vote. Est-ce qu'y a pas aussi un machin fédéral, pour les... étrangers, je crois ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Oui, en effet, j'ai bien vu quelque chose comme ça. Ma foi, je n'ai pas encore lu ce qu'en disent les journaux.

— Moi, j'ai bien essayé de lire, mais je n'y comprends rien.

— Oh ! bien, moi, quand je ne comprends pas et que ça vient de Berne, je vote : non.

— On peut pourtant pas toujours voter non.

— Eh bien, vote oui. Que veux-tu que je te dise ?

J. M.

**Philosophie de la pipe.** — Un savant collectionneur de pipes, M. de Watteville, a pu tirer quelques axiomes fort intéressants de l'examen comparatif des différents genres de pipes.

La pipe est caractéristique de la race — le cigare et la cigarette sont cosmopolites.

L'activité d'une race est proportionnelle à la longueur du tuyau de sa pipe. Plus une pipe est courte, plus la race est laborieuse. Et inversement, plus une pipe est longue, plus la race est paresseuse.

Plus une race est économe, plus sa pipe est petite. Et inversement, plus une race est prodigue, plus elle est gloutonne, plus le fourneau est grand.

Par la manière de fumer, on peut juger de l'esprit d'une race.

En somme, l'essentiel en matière de pipe est de ne pas la casser.

## VERS LA FRONTIÈRE

LE soir tombe sur la vallée de la Loue, un soir de juillet lourd d'orage.

Entre ses hautes parois rocheuses, la rivière gronde au fond du ravin. Au ciel, les nuages s'amassent et l'on entend le roulement lointain du tonnerre. Nous arrivons à Ornans à l'heure où le dernier rayon de soleil glisse sur les toits de la ville, comme pour dire adieu.

Une rue qui descend entre des maisons basses, une rue pavée, bordée de minuscules trottoirs ; ici et là, des demeures bourgeoises aux grandes fenêtres et aux volets mi-clos, derrière lesquels on devine des yeux braqués sur les passants ; plus bas, une place ombragée, au-delà de laquelle s'étend la ville ouvrière et commerçante. Maisons anciennes, places minuscules, rues étroites et tortueuses et, par delà les vieux toits, les gros bâtiments neufs des établissements « Oerikon », lesquels fournissent l'énergie électrique dans différentes régions de la France.

Cette industrie a complètement changé les habitudes d'Ornans, en attirant dans cette bourgade une population ouvrière qui participe à la vie locale et remplit les cafés à l'heure du crépuscule.

En ce jour d'été où le ciel est bas, la nuit tombe brusquement sur la ville. Partout les lampes s'allument, tandis qu'une fine petite pluie mouille les pavés. Un violent coup de tonnerre ! et toute la nuée s'abat. L'eau boueuse ruisselle sur les chemins, les passants prennent la fuite et pénètrent dans les maisons ou bien sous les arcades des trottoirs.

×

A l'aube, de gros nuages gris se trainent sur les collines rocheuses et partout les routes sont détrempées. Alors, on se dirige vers la gare